

Gaz de schiste

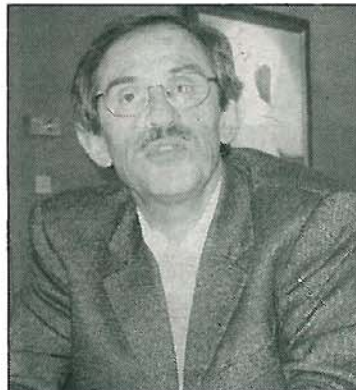
Rencontre et proposition de loi

Le député Jean-Claude Flory a rencontré le 23 mars Nathalie Kosciusko - Morizet, ministre de l'écologie et du développement durable. Ils ont évoqué le dossier gaz de schiste avec notamment la modification du code minier pour une meilleure protection des sols, des sous-sols et de la population. Le député indique avoir plaidé pour une amélioration de la communication préalable aux permis de recherche sollicités. En qualité de président du SITHÈRE*, Jean-Claude Flory a fait part des spécificités hydrogéologiques du bassin de l'Ardèche Méridionale et des contreforts du Coiron. La présence de failles profondes et de réseaux de karst (cavités remplis d'eau) contribue à l'élévation des risques liés aux techniques de fracturation hydraulique.

«Au regard des spécificités géologiques de notre territoire, j'ai réitéré mon opposition à l'exploration et l'exploitation de gaz de schiste» a déclaré Jean-Claude Flory.

Les sénateurs PS déposent une proposition de loi

Les sénateurs(trice) Nicole Bricq (77), Didier Guillaume (26) et Michel Teston (07) ont déposé une proposition de loi visant à interdire l'exploration et l'exploitation des gaz et huiles



Michel Teston.



Jean-Claude Flory et la ministre.

de schistes sur le territoire national. Elle sera cosignée par tous les membres du Groupe Socialiste du Sénat.

Ils dénoncent l'opacité qui a entouré les procédures d'attribution des permis de recherche de gaz et huile non conventionnels ainsi que l'absence de procédure de ratification par le Parlement de l'ordonnance du 20 janvier 2011 qui encourage cette opacité.

Ils dénoncent aussi les risques pour la santé et l'environnement induits par la technique de forage utilisée. Si la forte mobilisation des associations et des élus a contraint le gouvernement à demander aux industriels de suspendre leurs travaux, rien ne garantit qu'à l'issue de la mission interministérielle ces travaux ne reprendront pas.

Ils proposent d'interdire l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures de schiste, souhaitent soumettre les futures délivrances de permis de recherche et de concessions d'hydrocarbures aux engagements des Grenelles de l'environnement I et II, et des conventions internationales dont la France est signataire.

Ils appellent à la tenue d'un grand débat public sur la politique énergétique.